

Communiqué de presse

Les technologies et le changement climatique : des solutions pour l'atténuation et l'adaptation

Dans le cadre de la COP 21, l'Académie des technologies s'est mobilisée sur l'apport des technologies à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique. Le fruit de cette réflexion a donné lieu à un avis (ci-joint) voté en séance le 4 novembre. Cet avis reprend les grandes lignes d'un document détaillé qui sera enrichi au cours de l'année 2016, dans le cadre de la présidence française de la COP.

La teneur des gaz à effets de serre dans l'atmosphère ne cesse d'augmenter ; les effets du changement climatique commencent déjà à se manifester et seront de plus en plus nombreux et visibles dans les décennies à venir. **L'Académie des Technologies admet l'origine anthropique de cette croissance et de ses effets à toutes les échelles**, locales, régionales, nationales, continentales, maritimes, océaniques et planétaire. Les réflexions et recommandations de l'Académie intègrent les objectifs de l'Europe en vue de la COP 21, à savoir une réduction de 40% des émissions en 2030 par rapport à 1990.

La technologie est appelée à jouer un rôle important. Des technologies permettant l'atténuation et l'adaptation au changement climatique existent souvent : il s'agit de les mettre en œuvre en sachant qu'elles ne cesseront de progresser. Ces solutions passeront aussi par une combinaison de technologies multiples qu'il faudra optimiser avec intelligence et persévérance. C'est le cas, par exemple, des technologies pour l'utilisation optimale des systèmes de transport, en particulier avec les technologies de l'information et de la communication et Internet.

La mobilisation des technologies nécessitera la mise en œuvre d'incitations économiques. Le marché du carbone constitue un outil qu'il convient de soutenir mais son prix actuel est trop faible pour être efficace. Les mécanismes de régulation à mettre en place sont essentiels car il importe de diminuer la consommation des énergies fossiles qui resteront abondantes pendant des décennies. L'Académie recommande de raisonner en bilans généralisés, de coûts et d'avantages, tant sur les différentes échelles de temps que géographiques.

Le secteur de l'énergie est un enjeu majeur. Dans ce domaine, la maîtrise de la consommation constitue la première priorité. L'évolution des comportements des citoyens reste et restera déterminante. Une attention particulière doit être portée au secteur électrique. L'usage de l'électricité va se développer et sa production doit devenir de plus en plus décarbonée. L'Académie recommande, pour notre pays, un mix entre les énergies renouvelables et le nucléaire, sachant que les premières sont intermittentes et que le stockage de l'électricité reste un sujet où l'innovation est nécessaire, avec des solutions variées dont beaucoup se situeront au niveau local.

Le futur se construira aussi grâce aux ruptures technologiques, indispensables dans de nombreux domaines. Lors de la COP 21, **les Etats devraient donc s'engager à mettre davantage de moyens pour la R&D, l'innovation et les expérimentations** et à faciliter les collaborations entre les acteurs et les pays.

[Télécharger l'avis : Les technologies et le changement climatique : des solutions pour l'atténuation et l'adaptation.](#)